



18 septembre 2008
Français
Original : anglais

**Réunion de haut niveau sur les objectifs
du Millénaire pour le développement**

25 septembre 2008

**Mesures en faveur des objectifs du Millénaire
pour le développement**

**Additif à la note d'information du Secrétaire général
intitulée « Passer à l'action pour réaliser les objectifs
du Millénaire pour le développement »**

Comment [Start1]: <<ODS JOB
NO>>N0849977F<<ODS JOB NO>>
<<ODS DOC
SYMBOL1>>DESA/OUSG<<ODS
DOC SYMBOL1>>
<<ODS DOC SYMBOL2>><<ODS
DOC SYMBOL2>>

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

08-49977* (F)

0849977

Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement

Principales mesures soumises à l'examen des gouvernements et des autres parties prenantes

1. Il reste peu de temps pour agir de manière décisive en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à l'échéance de 2015. La Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, organisée le 25 septembre 2008 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Président de l'Assemblée générale, fournit aux dirigeants du monde entier et à tous les acteurs du développement une excellente occasion d'examiner les progrès accomplis, de renouveler et de renforcer leurs engagements et de définir des mesures et des initiatives concrètes afin que tous les pays réalisent les objectifs du Millénaire d'ici à 2015.

2. Les mesures énoncées ci-dessous et leur mise en œuvre supposent que toutes les parties prenantes travaillent en partenariat. Le rôle des gouvernements reste essentiel pour tout progrès substantiel. Le système des Nations Unies est un partenaire clef et les autres organisations intergouvernementales, de même que le secteur privé et la société civile, y compris les œuvres caritatives, ont un rôle considérable à jouer.

La pauvreté et la faim

Selon les nouvelles estimations de la Banque mondiale, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême est tombé de 1,8 milliard en 1990 à 1,4 milliard en 2005, principalement grâce aux progrès réalisés en Chine. Dans le même temps, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême a augmenté de 100 millions en Afrique subsaharienne. La hausse récente des prix des denrées alimentaires a probablement augmenté le nombre de pauvres de plus de 100 millions. À l'heure actuelle, plus de la moitié de la population du monde est peut-être sous-alimentée, voire affamée. Il importe de prendre des mesures urgentes pour :

- Assurer au Programme alimentaire mondial et aux autres programmes d'aide alimentaire les moyens leur permettant d'apporter une aide alimentaire d'urgence;
- Garantir l'accès pour tous aux produits alimentaires de base et aux principaux nutriments, tout en encourageant les programmes ciblés tels que les programmes d'alimentation à l'école;
- Renforcer les investissements dans l'agriculture, et en particulier dans les petites exploitations, acteurs cruciaux de la lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition;
- Redoubler d'efforts pour conclure le cycle de négociations commerciales de Doha dans une véritable optique de développement, notamment en assurant aux pays pauvres un accès préférentiel aux marchés, en consacrant davantage de fonds à la mise en œuvre de l'initiative Aide pour le commerce et en fournissant une assistance technique rationnelle aux pays moins développés;

-
- Mettre en œuvre le programme de plein emploi et de travail décent pour tous;
 - Aider les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne, à mener des stratégies nationales de développement visant à accélérer les avancées économiques et la création d'emplois productifs.

Éducation

L'éducation est une condition indispensable à l'amélioration du niveau de vie des populations et à la réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire. Il faut de toute urgence :

- Augmenter les dépenses publiques d'éducation afin qu'elles représentent 15 à 20 % du budget national;
- Renforcer les systèmes d'éducation et accroître le nombre d'instituteurs d'au moins 18 millions d'ici à 2015 pour améliorer l'accès à l'enseignement et la qualité de celui-ci;
- Abolir les frais de scolarité et donner la priorité à l'éducation de base pour rendre l'enseignement primaire universel d'ici à 2015, compte tenu du fait qu'à l'heure actuelle plus de 70 millions d'enfants ne fréquentent pas l'école primaire ou ne terminent pas leurs études primaires;
- Porter l'aide destinée à l'enseignement primaire dans les pays à bas revenu à 11 milliards de dollars par an pour rendre l'enseignement primaire universel d'ici en 2015;
- Renforcer l'inclusion pour toucher les enfants les plus marginalisés, notamment ceux des familles pauvres, rurales et appartenant aux minorités ethniques;
- Instaurer un environnement scolaire sûr et sain, en particulier dans les situations d'après conflit et dans les situations d'urgence.

Santé

Les objectifs du Millénaire pour le développement dans le domaine de la santé continuent de poser un défi considérable. Beaucoup trop de personnes continuent de mourir de maladies évitables et n'ont guère accès à un traitement. Il faut de toute urgence :

- Garantir des flux d'aide à hauteur de 10, 2 milliards de dollars par an pour pouvoir financer le renforcement des systèmes de santé et répondre ainsi aux besoins en matière de santé maternelle et infantile et de médecine procréative;
- Garantir des services de santé complets pour tous, y compris les populations pauvres et mal desservies des zones rurales et des bidonvilles;
- Créer des programmes nationaux pour réduire la mortalité maternelle et assurer à toutes les femmes l'accès à la médecine procréative;
- Faire baisser la mortalité des enfants de moins de 5 ans, de 80 cas pour 1 000 naissances en 2006 à 34 en 2015, en accordant une attention spéciale à l'Afrique subsaharienne, où se trouvent plus des deux tiers des pays qui ne sont pas en bonne voie de réaliser l'objectif 4;

-
- Faire en sorte que des agents de santé locaux dûment formés puissent aider les femmes pendant la grossesse et après l'accouchement et leur assurer l'accès aux services de médecine procréative, notamment aux soins obstétricaux d'urgence. Accroître la proportion de naissances supervisées par un professionnel compétent, de 61 % en 2006 à 100 % en 2015;
 - Prendre des mesures décisives pour contrôler et traiter les principales infections;
 - Augmenter substantiellement le financement de la recherche-développement consacrée aux principaux médicaments contre la tuberculose, le paludisme, le VIH/sida et les autres maladies tropicales négligées;
 - Mettre en œuvre une stratégie multisectorielle associant toutes les parties prenantes, fondée sur les plans nationaux de lutte contre le sida, et assurer un financement prévisible et durable à cette lutte afin de combler le déficit annuel de 18 milliards de dollars;
 - Répondre aux besoins pressants de financement de la stratégie de lutte contre la tuberculose de l'OMS et de ses nouvelles activités de recherche-développement, portant notamment sur la mise au point d'un vaccin;
 - Assurer au Partenariat Faire reculer le paludisme 150 % de fonds supplémentaires afin de diminuer de moitié le nombre de décès dus au paludisme d'ici à 2010, notamment en fournissant les 250 millions de moustiquaires nécessaires et en rendant accessibles le traitement et l'épandage pour couvrir 100 % de la population d'Afrique subsaharienne;
 - Augmenter la proportion de personnes ayant accès à des infrastructures d'assainissement améliorées, de 53 % en 2006 à 71 % en 2015.
 - Améliorer l'approvisionnement en eau de boisson de presque un milliard de personnes qui en manquent, dont environ 300 millions en Afrique subsaharienne.

Écoviabilité

La dégradation de l'environnement fait peser une grave menace sur notre avenir commun. Ses effets, s'ajoutant au changement climatique, peuvent compromettre le développement humain et faire reculer ou entraver la lutte contre la pauvreté. Il faut agir d'urgence et avec détermination pour :

- Faire en sorte que les ressources naturelles soient efficacement préservées et gérées et réduire sensiblement le recul de la biodiversité;
- Parvenir à ce qu'une Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques soit adoptée d'ici fin 2009;
- Renforcer les programmes de réduction des risques et d'adaptation, particulièrement dans les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés; promouvoir les technologies sans effet nuisible pour le climat et celles qui permettent de s'adapter au changement climatique;
- Donner plus d'ampleur aux programmes et initiatives qui ont des objectifs environnementaux favorables aux pauvres;

-
- Élaborer des pratiques en matière de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes qui soient participatives et favorables aux pauvres;
 - Transversaliser les mesures relatives à l'écoviabilité dans les stratégies nationales de développement; créer des mécanismes novateurs permettant d'augmenter sensiblement le financement de la défense de l'environnement;
 - Créer de fortes incitations et offrir une aide financière en faveur des pratiques de gestion durable et de préservation des forêts;
 - Promouvoir la mise au point sélective de biocarburants en fonction de la comparaison des différentes options, à l'échelle mondiale, sur les plans des rendements et des incidences sur la terre, l'eau, la déforestation et les prix alimentaires;
 - Dépenser davantage dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, passant de 0,5 % à au moins 1 % du PIB afin d'accroître considérablement la disponibilité de ces deux éléments selon le calendrier prévu;
 - Accélérer l'assainissement des taudis et mettre des logements convenables et abordables à la disposition des pauvres.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

En dépit du progrès accompli, les écarts entre hommes et femmes restent grands et on ne profite pas pleinement de tout ce que les femmes ont à offrir. Il faut agir avec détermination pour :

- Donner plus de résonnement aux pratiques prometteuses, et les financer, pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire concernant l'éducation et l'emploi des femmes, ainsi que la représentation effective et égale des femmes dans les rouages politiques et leur accès à la prise de décisions;
- Aider les femmes à travailler à leur compte et à créer des entreprises;
- Réaliser des campagnes nationales de sensibilisation visant à alléger le travail domestique des filles et à empêcher le mariage et les grossesses précoces;
- Intensifier les campagnes de communication et multiplier au niveau du pays les partenariats et les mesures concrètes visant à mettre fin à la violence dirigée contre les femmes;
- Renforcer les capacités nationales en matière de statistique et élaborer des indicateurs plus complets concernant l'objectif du Millénaire numéro 3, afin de mieux mesurer le chemin parcouru sur le plan de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes;
- Veiller à ce que le financement nécessaire à la réalisation de l'objectif du Millénaire numéro 3 soit suffisant et disponible en temps voulu;
- Renforcer les activités de fond et programmatiques des organismes des Nations Unies concernant l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Partenariat mondial pour le développement

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sera impossible sans un partenariat mondial efficace. On a avancé sur plusieurs fronts, mais les États Membres ne se sont pas complètement acquittés de leurs engagements. Il faut absolument agir d'urgence pour :

- Améliorer le respect des engagements en matière d'aide publique au développement, particulièrement en ce qui concerne : la réaffirmation, dans le cadre du Consensus de Monterrey, de la norme de 0,7 % du revenu national brut des pays riches; les engagements pris dans le cadre du Plan d'action de Bruxelles en matière d'aide publique au développement, consistant à consacrer 0,15 à 0,20 % du revenu national brut aux pays les moins avancés; l'engagement pris au Sommet du G-8, à Gleneagles en 2005, d'augmenter le montant total de l'aide publique au développement de 80 milliards de dollars (en dollars de 2004) et d'accroître de 25 milliards de dollars l'aide publique au développement versée à l'Afrique, à l'horizon 2010;
- Améliorer l'aide publique au développement, la rendre plus efficace, prévisible et cohérente; promouvoir la responsabilité réciproque et un suivi aux niveaux mondial et national;
- Étendre à d'autres pays en développement se débattant avec de gros problèmes de dette l'initiative renforcée d'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés et l'initiative multilatérale d'allègement de la dette, parmi d'autres mécanismes d'allègement de la dette; élaborer un mécanisme de restructuration de la dette souveraine;
- Garantir l'accès au moindre coût aux médicaments essentiels et autres éléments qui sauvent des vies humaines;
- Rendre l'accès aux technologies plus abordable, notamment en ce qui concerne le numérique, l'informatique et les techniques permettant de progresser dans les domaines de l'agriculture, de l'atténuation des effets des changements climatiques et de l'adaptation au changement climatique;
- Lancer des mécanismes de financement et des partenariats novateurs pour faciliter les transferts de technologie et la recherche et développement dans les pays en développement, afin d'atteindre les objectifs du Millénaire;
- Pousser des partenaires non gouvernementaux, notamment le secteur privé et les organismes philanthropiques, à participer au financement de projets et programmes relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement;
- Renforcer les capacités en matière de statistique à tous les niveaux, afin de pouvoir suivre correctement les résultats de la poursuite des objectifs du Millénaire.

Suites à donner et suivi des résultats

3. L'exécution des tâches suivantes sera déterminante pour la réalisation des objectifs du Millénaire à l'horizon 2015.

- Il serait souhaitable que les *gouvernements* se fixent des jalons supplémentaires pour la réalisation des objectifs du Millénaire, compte tenu des engagements pris par leur pays et de sa stratégie de développement, y

compris en ce qui concerne l'apport du *secteur privé, des organismes philanthropiques et des organisations de la société civile*;

- En étroite collaboration avec les gouvernements et les autres parties prenantes, les organismes des Nations Unies doivent continuer d'appuyer l'action menée au niveau du pays pour mesurer le progrès accompli, compte tenu des indicateurs et des chiffres de référence; il faut faire une place très particulière aux indicateurs par sexe permettant de distinguer les femmes et les filles;
- Le *Groupe interinstitutions* et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que le Groupe de réflexion de l'ONU sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, aideront à faire en sorte que la réalisation des objectifs du Millénaire soit examinée et évaluée;
- Les *mécanismes intergouvernementaux*, y compris l'Assemblée générale et l'Examen ministériel annuel du Conseil économique et social, ainsi que le Forum pour la coopération en matière de développement, continueront de tenir une place importante dans les activités de suivi;
- Si l'Assemblée générale décide de convoquer en 2010 une Conférence de haut niveau chargée d'examiner la réalisation des objectifs du Millénaire, le but étant d'évaluer les résultats internationaux quant au respect des engagements pris en faveur de ces objectifs, cela pourra être un bon moyen d'assurer un meilleur suivi du progrès accompli, d'améliorer la mise en œuvre des projets et l'application du principe de responsabilité et d'entretenir la volonté politique;
- Une *campagne de presse* active, axée sur les stratégies et initiatives visant à ce que les objectifs soient atteints, sera nécessaire pour maintenir la dynamique et faire mieux connaître les objectifs du Millénaire et leur place dans l'amélioration des conditions de vie de millions.